

Dans la rue pour l'euskara

LANGUES Le coup de frein du gouvernement sur l'ouverture de nouvelles classes immersives dans le public provoque un vent de colère

Dossier réalisé
par Pantxika Delobel
p.delobel@sudouest.fr

Ce matin, les défenseurs de la langue basque appellent à former une chaîne humaine, à partir de 11 heures à Bayonne, entre la maison natale de René Cassin et la sous-préfecture (1). Le refus de la rectrice d'académie de Bordeaux d'autoriser la mise en place de nouvelles classes immersives en euskara à l'école publique a soulevé un vent de colère au Pays basque (lire par ailleurs). Élus, associations, parents d'élèves... Beaucoup incriminent la hiérarchie de l'Éducation nationale, incapable de faire appliquer les droits des parents de « choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants ».

Laurent Gajo est professeur au département de linguistique à la Faculté de lettres de l'Université de Genève (Suisse). Interviewé par « Sud Ouest », il offre sa vision de linguiste, spécialisée dans le plurilinguisme et l'enseignement bilingue, sur le débat en cours.

« Sud Ouest » En quoi le système immersif est-il intéressant chez le petit enfant ?

Laurent Gajo Ce modèle a plusieurs atouts. D'une part, l'élève développe des aptitudes beaucoup plus importantes dans la deuxième langue, que ce soit une langue étrangère, régionale ou de migration. Deuxième chose, en travaillant dans une langue « autre », on va renforcer notre première langue. En effet, on va réfléchir sur le fonctionnement de celle-ci. Ce que le modèle en immersion développe aussi, c'est une compétence bilingue, voire plurilingue. À force de passer d'une langue à l'autre quotidiennement, on développe des stratégies plurilingues de prise de conscience du fonctionnement des langues. Ces stratégies vont être réactivées par l'enfant pour apprendre d'autres langues.

On a également pu constater que dans ces écoles immersives ou bilingues, les savoirs dans les différentes disciplines n'étaient pas menacés. C'est même tout l'inverse. Les élèves qui travaillent dans une au-



Le linguiste Laurent Gajo. PH. DR.

tre langue ont, par exemple, tendance à être meilleurs en mathématiques. C'est scientifiquement prouvé. L'une des explications demeurerait dans les méthodes mises en place par l'enseignant. Celui-ci doit souvent reformuler, aller plus lentement, approfondir davantage pour se faire comprendre.

Les défenseurs de la langue basque descendent à nouveau dans la rue. Comprenez-vous leur colère ?

Le « marché des langues » est un marché délicat, soumis aux pressions politiques et économiques. Les langues régionales doivent souvent se battre pour exister, elles ne sont pas en position de force. Le discours politique est souvent timide, hésitant sur leur développement. Il paraît normal qu'il faille un certain nombre d'actions, de mobilisations pour que le débat soit maintenu. Côté espagnol, il y a eu une revitalisation assez importante du basque. Dans certaines communes où cette langue avait quasiment disparu, on trouve aujourd'hui près de 70 % de jeunes qui disent parler prioritairement le basque. Et ceux, grâce notamment à des politiques scolaires sur l'immersion précoce.

Pourquoi ce modèle est-il aujourd'hui remis en question ?

Parfois, les gouvernements ou les systèmes éducatifs volent dans ce modèle une menace pour la langue de la nation. C'est une crainte infondée. Même si une école fonctionne avec une autre langue que la langue nationale, elle ne va jamais mettre en péril cette dernière. Le français



En 2015, ils étaient près de 5 000 à battre le pavé bayonnais pour demander la co-officialisation de la langue basque. PHOTO ARCHIVES BERTRAND LAPÉQUE

est tellement majoritaire dans la vie sociale, dans l'administration... Impossible de passer à côté !

Avez-vous des exemples ?

Dans le Val d'Aran où trois langues coexistent (l'occitan, le catalan et l'espagnol), il existait, à une époque, trois systèmes d'enseignement : l'un à dominante espagnole, l'autre à dominante catalane et le dernier à dominante occitane. Après une étude très sérieuse, et un certain nombre d'années d'expérimentation, les pouvoirs publics se sont rendu compte que dans les trois modèles, la langue qui restait la plus forte demeurerait l'espagnol.

La décision a, alors, été prise de revenir en arrière en supprimant tout bonnement la filière hispano-dominante. Tout le monde semblait d'accord sur le fait que l'espagnol ne risquait en aucun cas d'être affaibli par tel ou tel modèle éducatif. Proposer du basque ou de l'occitan à l'école, et y dédier même 30 heures par semaine, ne présentera jamais une menace pour la langue française.

(1) Manifestation organisée par les associations Euskal konfederazioa, Bigabai, Erakasleak, Euskal Haziak, Euskara geroan, Ikas-biet Seaska.

Vers un blocage sans précédent ?

« Pendant quinze ans, nous avons, au sein de l'Office public de la langue basque (OPLB), mené en bonne intelligence un partenariat entre les collectivités territoriales et le gouvernement. Il y a parfois eu des tensions, bien sûr, mais celles-ci ont à chaque fois trouvé des issues en permettant le développement de l'enseignement du/en basque. Personne ne comprend pourquoi ça devrait s'arrêter. Pour quelle raison impérieuse ce n'est plus possible aujourd'hui ? », tempête Antton Curutcharry, vice-président de la Communauté d'agglomération Pays basque (CAPB), chargé de la Politique linguistique basque et gasconne. Si le Baigorriar s'emporte, c'est qu'il considère la situation « inédite ». « Durant des années, le développement d'expérimentations immersives dans le système éducatif public n'a causé aucune gêne institutionnelle. Aujourd'hui, les justifications qu'on nous donne ne sont pas convaincantes. On nous laisse dans l'incompréhension : la CAPB, la Région et le Département », déplore Antton Curutcharry, qui sera nommé président de l'OPLB lors de l'assemblée générale de l'institution, jeudi prochain. Au cœur de l'été, moins de deux mois avant la rentrée des classes, l'académie de Bordeaux avait refusé d'autoriser la mise en place d'une nouvelle classe immersive (il en existe déjà 38 dans le public et le privé) au sein de l'école maternelle publique Basté-Quieta, à Saint-Pierre-d'Irube. « La Constitution prévoit en son article 2 que l'instruction obligatoire est dispensée en français, langue de la République », expliquera l'inspecteur d'académie. Les promoteurs de l'euskara jugent l'argument fallacieux. L'assemblée générale de l'OPLB s'annonce mouvementée. Le dossier de l'immersion à l'école publique reviendra sur la table lorsque l'institution évoquera son bilan et évoquera ses projets à venir. Préfet, sous-préfet, rectrice de l'académie de Bordeaux et inspecteur d'académie des Pyrénées-Atlantiques ont prévu d'assister à la réunion. « C'est une bonne chose, ça veut dire que l'espace de dialogue existe encore », relève Antton Curutcharry. Toute fois, ce dernier prévient : « Si l'État ne bouge pas, l'outil OPLB pourrait être bloqué pour la première fois de son histoire. »